

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-002251 / 72485842
Banque Migros S.A. Succursale Lausanne-Europe, 1003 Lausanne
Banquespécialiste: Soutien des branches avec des transactions bancaires complexes
Horaire indispensable pour des raisons techniques
6 H, 2 F
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-001709 / 69554023
vonRoll casting (pipesystems) s.a., 2830 Courrendlin
Secteurs Production et maintenance*)
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
54 H
01.08.2013–31.07.2016 (Renouvellement)
- 13-002184 / 66076812
Galliker Transports S.A. Aclens, 1123 Aclens
Centre Logistique: déchargement, triage et chargement de produits frais et multitempérature
Besoin particulier de consommation
4 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement)
- 13-002194 / 62216084
FKG Dentaire S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Ateliers Ebauche et Finition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 12 F
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-002363 / 64377312
ISS Facility Services AG, 2035 Corcelles NE
Nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilation (restaurant, hôtel, industrie) établis sur tout le territoire suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
10 H
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

- 13-002309 / 52065762
ISS Facility Services S.A., 1227 Carouge GE
Nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilations
dans le milieu hospitalier, gastronomique, chimique, pharmaceutique et
atelier d'horlogerie dans toute la Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H, 10 F
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-001682 / 61986814
Soc.Coop. Migros Valais Entrepôts / Logistique, 1920 Martigny
Chargement
Besoin particulier de consommation
15 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-001784 / 67385883
Micarna S.A., 1024 Ecublens VD
FF Arrivage et désossage, Prêemballage
Besoin particulier de consommation
70 H, 70 F
29.07.2013–30.06.2014 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002159 / 83586541
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Monsieur Olivier Jolidon,
2926 Boncourt
Production: Secteur A «Diskus-Amsonic» et Secteur B «Garnissage».
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 3 F
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)
- 12-002042 / 63851094
Boulangerie Industrielle S.A. BISA Unité de production, 1227 Carouge GE
Départements fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie
Besoin particulier de consommation
8 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

- 13-002234 / 69455192
ValFleurier, Branch of Richemont International S.A. Manufacture Horlogère,
2115 Buttes
Production:secteur ébauche – rouages – assemblage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001681 / 61986814
Soc.Coop. Migros Valais Entrepots / Logistique, 1920 Martigny
Préparation des marchandises
Besoin particulier de consommation
28 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-002237 / 66551971
PSIDEO S.A., 1228 Plan-les-Ouates
Département IT et Software: travaux IT sur les équipements,
installations et application IT de/pour leurs clients
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-002040 / 51909505
Boulangerie Industrielle S.A. BISA Siège, 1222 Vésenaz
Départements fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie, livraison.
Besoin particulier de consommation
80 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)
- 13-001683 / 61986814
Soc.Coop. Migros Valais Entrepots / Logistique, 1920 Martigny
Cuisine centrale / Traiteur
Besoin particulier de consommation
22 H, 26 F
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-001685 / 61986814
Soc.Coop. Migros Valais Entrepots / Logistique, 1920 Martigny
Informatique, Service technique, Garage
Horaire indispensable pour des raisons techniques

- 10 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-002163 / 63095732
MERCK SERONO S.A., 1808 Les Monts-de-Corsier
Service de piquet pour les départements Biotechnologique, Engineering et Maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les installations de productions et les infrastructures des bâtiments du site.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.10.2013–30.09.2016 (Renouvellement)
 - 13-002235 / 66551971
PSIDEO S.A., 1228 Plan-les-Ouates
Département IT et Software: interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations, équipement et applications IT de/pour leurs clients
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)
 - 13-002265 / 52064727
Oscilloquartz S.A. Composants syst. électroniques réseaux de télécommunications, 2000 Neuchâtel
Customer Support Service: interventions lors de problèmes techniques des installations chez leurs clients.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.11.2013–31.10.2016 (Renouvellement)
 - 13-002351 / 69455192
ValFleurier, Branch of Richemont International S.A. Manufacture Horlogère, 2115 Buttes
Intervention lors de problèmes techniques sur les installations et équipements de production (ligne d'assemblage automatique)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)
 - 13-001710 / 69554023
vonRoll casting (pipesystems) sa, 2830 Courrendlin
Interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations de production et de logistique du site.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.08.2013–31.07.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

5 novembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail